

L'Échelle de la
Participation

1 Les bases théoriques

2 Le guide pratique

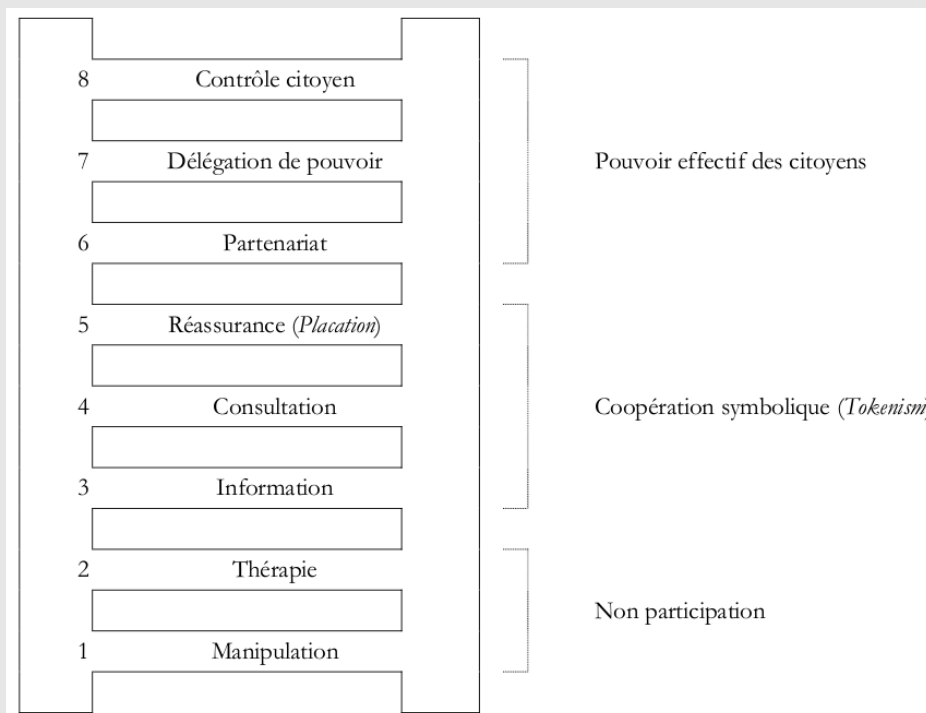
3 Pour approfondir ...

1 Les bases théoriques

En 1969, Sherry Arnstein, une consultante américaine a proposé l'idée d'une échelle de participation comprenant plusieurs niveaux, chaque barreau mesurant le pouvoir du citoyen. A mesure que l'on gravit les barreaux, on s'élève d'un niveau moins participatif à un niveau plus participatif, le pouvoir des habitants étant plus ou moins grand.

2 Le guide pratique

L'ECHELLE D'ARNSTEIN



Les barreaux 1 (Manipulation) et 2 (Thérapie) situés au bas de l'échelle correspondent à la Manipulation et la Thérapie. Ces deux barreaux décrivent le **niveau de « non participation »**, que certains confondent avec la vraie participation. Leur objectif en réalité n'est pas de permettre aux gens de participer, mais de permettre à ceux qui ont le pouvoir de les « éduquer » ou de les « guérir ».

1. Manipulation : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans un processus qu'ils ne maîtrisent en aucune façon.
2. Thérapie : « traitement » annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux.

Les barreaux 3 (Information), 4 (Consultation) et 5 (Conciliation) tendent vers le niveau dit de la **coopération symbolique**, qui permet à ceux qui n'ont pas le pouvoir d'entendre (d'avoir accès à l'information) et de se faire entendre (à travers la consultation). Lorsque ceux qui ont le pouvoir offrent aux citoyens la possibilité d'aller au bout du processus de participation, ils peuvent en effet entendre et être entendus. Dans ces conditions, ils n'ont pas le pouvoir de s'assurer que leurs avis seront pris en compte par ceux qui ont le pouvoir.

Lorsque la participation se limite à ces niveaux, elle reste avortée, sans consistance, et par conséquent, elle n'assure pas le changement du statu quo.

3. Information : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent pas donner leur avis.
4. Consultation : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus. On ne tient aucun compte de leur avis.
5. Conciliation : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.

Les barreaux 6, 7 et 8 correspondent au niveau dit du **pouvoir effectif des citoyens** dans lequel ces derniers ont des degrés d'influence croissante sur la prise de décision. Les citoyens peuvent nouer des partenariats qui leur permettent de négocier et d'engager des échanges avec les détenteurs traditionnels du pouvoir. Au sommet de l'échelle (qui correspond à la délégation de pouvoir et au contrôle citoyen), les citoyens qui n'ont pas le pouvoir obtiennent la majorité des sièges de décideurs ou les pleins pouvoirs en termes de management.

6. Partenariat : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens
7. Délégation de pouvoir : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un

programme et de le réaliser

8. Contrôle citoyen : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.

L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE (Institut du Nouveau Monde, Québec)

L'institut du Nouveau Monde a produit une échelle originale qui intègre le meilleur des échelles existantes et les leçons tirées de ses propres pratiques.

Les catégories de cette échelle ne sont pas mutuellement exclusives et une expérience de participation publique peut intégrer plusieurs degrés d'engagement des participants. L'intérêt de cette catégorisation est heuristique : elle permet de prendre conscience des degrés de participation croissants qui sont demandés par différents mécanismes

	1	2	3	4	5
Degré de participation	Information	Consultation	Discussion	Délibération	Collaboration
Description	Les participants s'informent au sujet des enjeux liés à un problème à résoudre, à un projet ou à une politique.	Les participants informent les décideurs de leurs opinions et de leurs points de vue.	Les participants échangent autour d'un enjeu et confrontent leurs idées et leurs points de vue.	Les participants formulent un avis sur une question précise.	Les participants participent eux-mêmes à la définition et à la construction du processus participatif et contribuent directement à la décision finale.

QUAND LES UTILISER ?

Ces échelles peuvent être utilisées dans différentes situations comme :

- Clarifier / décider – au départ - le niveau de participation qu'un collectif souhaite mettre en place lors d'initiatives de mobilisation citoyenne
- Analyser les situations réelles en identifiant le type de « participation » réellement mis en oeuvre

3 Pour approfondir ...

http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Rapports/20001009_rapp_cfr.pdf

https://infoqr.am/les_echelles_de_la_participation

<http://inm.qc.ca/blog/les-echelles-de-la-participation-publique/>